

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

ET DE SION

Régie des annonces:

Publicitas Avenue de la Gare - Sion
Tél. 2.12.36 - Chèques postaux II c 485
Succursales : Lausanne, Genève, Fribourg, etc
Correspondants à l'Étranger.
ANNONCES : La ligne millimètre : Canton 8 ct., Suisse 10c.
Étranger 12 ct., RECLAMES : 20 ct.

Téléphone 2.19.05 • Compte de Chèque postaux Nc 1748
Administration, Rédaction, Imprimerie Gessler, Sion
Expédition, etc.

ABONNEMENTS :

SUISSE 1 an Fr 9.— avec Bulletin officiel Fr. 13.50
■ 6 mois „ 5.— „ „ „ 7.—
■ 3 mois „ 2.75 „ „ „ 3.75
■ ÉTRANGER : un an Fr 17.—

De Pierre-le-Grand à Staline

(De notre correspondant attiré)

Parmi toutes les horreurs enregistrées par l'histoire de l'humanité à travers tant de longs siècles d'Histoire, l'attaque totalement injustifiée de la petite Finlande, finalement écrasée sous le nombre, comptera sans aucun doute, au nombre des drames les plus sombres figurant dans les annales de tous les temps.

Certes, le colosse soviétique a payé cher cette intrusion brutale venant troubler la liberté d'un peuple indépendant, héroïque, que le froid et la neige ont su protéger et défendre dans le blanc repos de l'hiver durant les glaciales nuits polaires.

Hélas! dès l'approche du printemps, il a fallu céder. Mais Moscou, qui dirigeait pourtant ses regards vers Byzance, ignorait sans doute certain proverbe turc proclamant que « si l'ennemi est un fourmi, il faut savoir se le représenter comme un éléphant »!

Or, pendant 16 semaines d'hiver, cette fourmi travailleuse, d'une rare culture intellectuelle, a soutenu une lutte héroïque contre les hordes de Staline. Elle se sentait forte, sachant qu'elle défendait son droit à l'existence avec une implacable précision, faisant de larges coupes dans la masse d'hommes et de chars d'assaut, d'avions russes attentant à l'intégrité de sa fourmière. Mais, malheureusement, aucun secours assez puissant n'est venu achever la grande aide morale venant d'un monde civilisé unanime.

C'est même cette lourde faute qui a été commise par Paris et Londres, qui fut certainement la vraie cause du blâme infligé au cabinet Daladier, incapable de prendre rapidement des mesures énergiques. Il en ressort clairement que les petites nations peuvent être menacées et brusquement envahies, sans que le problème de l'aide à leur fournir soit aussitôt résolu. Il y a là un facteur déterminant, fâcheux, pouvant influencer sur l'issue même de la guerre actuelle.

En effet, le but précis de Paris et de Londres n'est-il pas de mettre un terme à toute nouvelle agression brutale? N'est-ce pas ce but qui fait l'unanime sympathie allant à la Finlande et aux intentions des deux grandes démocraties occidentales?

Un grand musicien finlandais avait, dès le début, lancé un émouvant appel au peuple américain. « La Finlande, disait-il, a mobilisé toutes ses forces pour défendre son existence, mais notre peuple a affaire à une telle supériorité matérielle que notre avenir dépendra surtout du soutien que les peuples sauront apporter: « Les peuples qui connaissent le prix de la liberté! » a soin d'ajouter l'artiste en question.

Ce soutien, on a vu comment il fut accordé. Aussi la Finlande a-t-elle succombé, héroïquement, sans doute, mais sous le coup sauvage et brutal du communisme soviétique dont le seul but, chacun le sait, est de provoquer la plus barbare des révolutions dans toute l'Europe, voire même plus loin, à tra-

vers l'Afrique et l'Asie, jusqu'en Amérique. Ne l'a-t-on pas nommée la « Peste rouge »?

Et si cette menace russe soviétique ne fait que grossir, nous le devons beaucoup à la politique hitlérienne qui prête tout son appui à Moscou. N'est-ce pas elle, la première, qui attaqua des peuples sans défense, tels que l'Autriche, la Tchécoslovaquie et finalement la Pologne?

Sa presse, n'a-t-elle pas souvent adressé de sourdes menaces un peu à tous les Etats neutres?

Pour Berlin, tous les petits Etats doivent être économiquement tributaires de leurs puissants voisins, sinon il ne peut y avoir de paix générale; autrement dit, c'est l'amour de la paix qui dicte au Reich toute sa politique de force.

La Russie, forte de cet exemple de Berlin, émet donc les mêmes prétentions à l'adresse de certains de ses voisins et seuls les peuples capables de s'entendre avec Moscou et le Reich pourront vivre en sécurité. Un quotidien national-socialiste proclamait tout dernièrement que les Etats qui se font l'instrument des convoitises d'autres puissances, regretteront bientôt leur conduite, car ils sont placés aujourd'hui devant un dilemme historique.

La situation générale de l'Europe s'aggrave chaque jour un peu plus. Certes, l'attaque brutale de l'Union soviétique contre la Finlande avait fait surgir partout un puissant mouvement de solidarité morale, surtout entre les petits Etats. De plus, une perte certaine de prestige a été subie par Moscou au point de vue de la véritable puissance militaire soviétique. L'auréole qui enveloppait son armée, et surtout ses avions, tanks ou parachutes, a beaucoup pâli, mais Berlin et l'Union soviétique demeurent assez d'accord et complacent, dans les agressions récentes. C'est pourquoi le monde angoissé soupire après une victoire formelle du droit et de la justice gagnée par les nations qui en défendent le respect au profit de tous, et nullement pour elles seules.

Leur cause est celle de tout le monde civilisé, dont les forces spirituelles se liguent dans l'espoir d'obliger ceux que rongent un détestable orgueil de mettre un frein à leurs ambitions. En déchaînant sur l'Europe une calamité contre laquelle l'humanité se révolte — en vain, hélas, jusqu'ici, — l'alliance germano-communiste est un véritable coup révolutionnaire, une aventure au bout de laquelle tous, le communisme seul mis à part, trouveront la catastrophe irrémédiable de ruine et de barbarie, prédite d'ailleurs par le chef allemand en personne: « L'Etat qui s'associerait à Moscou est voué à la destruction »!

Staline, le successeur des Pierre-le-Grand et des Ivan le Terrible, peut-être heureux et content, il marche à la conquête de la barbarie, surtout, si même les puissances détraquées!

Alexandre Ghika.

LES EVENEMENTS

Un sous-marin allemand doit se rendre

Un sous-marin allemand qui a tenté, il y a quelques semaines de s'approcher d'un convoi escorté par des navires britanniques et français dans l'Atlantique a été coulé par des bateaux alliés.

Ce sous-marin ayant torpillé un navire neutre participant à un convoi, trois contre-torpilleurs britanniques et un français se sont portés en toute hâte sur les lieux. Le sous-marin a été bombardé par un hydravion et à coups de grenades sous-marines. Il a dû, enfin, remonter à la surface et se rendre.

Grande activité de combats aériens

Ces jours derniers, on signale une grande recrudescence de combats aériens. Des appareils de bombardement britanniques ont entrepris des vols de reconnaissance au-dessus de la mer du Nord. Des bateaux d'avant-postes allemands ont été bombardés et un appareil Junker a été endommagé.

Trois Hurricane patrouillant, mardi, dans la mer du Nord, ont rencontré deux bombardiers allemands qui recherchaient des bateaux de pêche pour les attaquer. Les bombardiers ont dû fuir.

Lundi, 3 avions militaires anglais ont attaqué et dispersé une formation allemande de 9 Messerschmitt 110, dans les environs de Metz. On a toute raison de supposer que chacun des trois chasseurs britanniques a batit un appareil allemand.

Contre les pays neutres

Pour le rédacteur politique du « Daily Express », une politique « nouvelle et draconienne » va être adoptée contre les pays neutres qui semblent favoriser l'Allemagne aux dépens des Alliés, et, de son côté, le « Daily Telegraph » estime que si les pays neutres se montrent incapables de se protéger contre le risque qui résulterait de leur soumission au nazisme, les Alliés devront faire en sorte que ces territoires neutres ne soient plus utilisés par le Reich pour échapper aux effets du blocus.

Une prochaine bataille maritime?

Le « Daily Mail » annonce que selon des informations reçues d'Allemagne, tous les matelots allemands ont été rappelés de permission. Ce rappel a fait naître dans le public allemand l'impression qu'on peut s'attendre à des événements navals d'une très grande importance et que la flotte allemande pourrait même sortir pour chercher à livrer bataille à la flotte britannique opérant au large de la côte de la Norvège.

Autour de la guerre

SORTAVALA OCCUPÉ PAR LES AVANT LES DELAIS PRESCRITS

Malgré les clauses du traité de paix qui indiquaient la date du 4 avril pour l'occupation de Sortavala, les Russes se sont présentés mardi déjà devant la ville, au moment où les habitants s'occupaient à déménager leurs meubles. Les Finlandais, voulant éviter tout incident, durent abandonner tout ce qu'ils possédaient et s'en aller immédiatement.

DES ACCUSATIONS ALLEMANDES

Le gouvernement allemand a édité le « Livre blanc », concernant la guerre de Pologne. On sait que les gouvernements de tous les pays qui sont en guerre tentent de justifier leurs actes ou de dégager leurs responsabilités dans le conflit, par l'édition de livres auxquels ils donnent le nom de la couleur de la couverture. Le « Livre blanc » des Allemands dit que les troupes du Reich ont découvert dans les papiers abandonnés par les Polonais à Varsovie, des documents qui prouvent que des ambassadeurs américains sont les provocateurs de la guerre de la Pologne contre le Reich. Inutile de dire que la presse américaine s'indigne de ces affirmations.

VERS UNE AUGMENTATION DE LA POLITIQUE D'ACTION ?

La presse anglaise dit que les Alliés vont passer à une rigoureuse politique d'action. Selon le rédacteur militaire du « Yorkshire Post », cette action peut être définie comme suit: 1. Interruption des livraisons à l'Allemagne du fer suédois; 2. provoquer la flotte allemande à livrer bataille pour le contrôle stratégique du Skagerrak; 3. siège des objectifs militaires; 4. intensification des opérations aériennes; 5. contre-batterie l'action politique de l'Allemagne dans les Balkans; 6. usage stratégique de la propagande; 7. plus rigoureux des cargos pouvant atteindre l'Allemagne; 8. adoption de contre-mesures aux menaces allemandes contre les pays neutres; 9. nouvelle limitation du pétrole allemand.

IMPRIMERIE GESSLER — SION
Derrière l'Hôpital Régional
Téléphone No 2,19,05

Premier printemps dans la montagne

par René-Pierre BILLE

Alors qu'en plaine déjà, le printemps coule son ver! cra sur les prés, gonfle tous les bourgeons, soulève la terre des vignes, alors que les fleurs roses des pêchers, les pétales blanches des abricotiers sont près d'éclorre, une lutte ardente se poursuit dans la montagne, près des derniers villages.

Tout à tour, les pentes exposées découvrent leurs pelages de vieux lièvre, le soleil de mars avale gloutonnement des monceaux de neige, la terre bave et des toits tombent des gouttes brillantes. Mais quelques jours plus tard, l'hiver, rendu furieux par les attaques répétées de son vieil ennemi, se venge par une nouvelle chute de neige. Cependant le soleil a l'air sûr de sa victoire. La couche blanche peu à peu s'émielte, se tasse, descend lentement contre le sol. Une barrière apparaît, un mur, quelques mottes. Là, un talus d'un jaune douteux, à l'herbe courte, affalée vers la terre, semble déjà bien sec. Touchez-le: on dirait le flanc moite d'un animal endormi, d'un animal peu pressé de sortir de sa torpeur, mais dont le sang circule de nouveau plus fort et va devenir généreux. On prend, de plus en plus plaisir à voir le soleil gagner pouce par pouce du terrain, caresser amoureusement les mamelons qu'il a conquis, s'enorgueillir déjà des pentes brunes et grisonnantes qui, peu à peu se sont données à lui.

Pourtant, la lutte continue, acharnée. A deux pas du talus tiède que vous touchez tout à l'heure, dans un repli de terrain, vous enfoncez tout à coup jusqu'au ventre. Impossible d'avancer plus loin. Que faire? Comment atteindre le versant d'en face qui n'a plus une trace de neige et montre au soleil sa rousse pelisse d'aiguilles de mélèze? Il ne reste qu'une solution si vous n'avez point de skis: marcher à quatre pattes. Vos mains auront un peu froid. Qu'importe! Il va faire si bon dans quelques minutes. De la vallée montent d'exquises odeurs végétales, le parfum des herbes mortes, l'exhalaison acre des aroles et des lichens. Vous cherchez maintenant un endroit favorable où vous étendre, vous vous mêlez aux aiguilles rousses, aux brindilles craquantes, à la petite herbe d'un gris sale. Vous suivez d'un œil amusé le jeu émouvant qui se déroule au-dessus de vous, les bandes de neige qui s'étirent, les bisesses qui se découvrent et chaque nouveau talus qui apparaît fait naître en vous une joie se-

crète. Mais gare à la prochaine nuit! La neige avec entêtement, va reprendre des forces, devenir dure et résistante sous l'effet du gel. Dès que le soleil descendra de l'autre côté de la montagne, la couche blanche réparera ses blessures comme elle peut et s'armera d'une carapace luisante et glacée. Peine perdue! Ecoutez plutôt: le chant d'un merle de montagne, avec ses modulations claires, son trémolo d'espoir, fait échos au-dessus des forêts de mélèzes et de sapins. L'appel glisse dans l'air, calme et pur, hésite un moment, repart avec plus d'aisance, plus d'élan, monte et va se perdre au loin sur l'alpe. Ecoutez bien! Le merle raconte beaucoup de choses, le merle chante que la neige fond, que le soleil réchauffe la terre, que les petits crocus poussent et que le printemps lance partout ses forces jeunes et victorieuses.

Le merle sait que la gentiane bleue va surgir tout près de la neige et l'andace de la fleurette lui donne un grand courage, le merle sait que sur la pente insignifiante et sale, à peine déblayée de sa glace, le poil des anémones se montre déjà et que déjà des fleurs mauves vont s'ouvrir, et plus loin s'ouvrent. Et c'est pourquoi il chante, il enfle sa gorge au liseré blanc, il s'enivre de lumière, s'ouvre à la vie généreuse, tandis que la rumeur d'un torrent là-bas, puis la note flûtée du venturon accompagnent son essor.

Et des heures vous restez ainsi à la même place, sans oser faire un geste de peur de rompre le charme qui vous gagne, la vague de bonheur qui vous inonde. Et cependant vous songez aux hommes. Vous savez qu'ils souffrent, que bien peu s'associent à la joie printanière, bien peu se recueilleront devant la montée glorieuse des sèves. Vous savez qu'ils vont peut-être se massacrer encore, qu'ils se massacrent journellement. Et vous vous demandez pourquoi? Alors, pensivement, vous cherchez quelque chose, vous cherchez une idée neuve, un appui, vous avez un peu honte de votre bonheur. Pourtant, ce bonheur vous le devez à des choses si simples, des choses que malheureusement trop de gens ne voient plus, ne sentent plus parce qu'ils vivent sur une base fautive. La est le mal! Mais ces choses, l'homme mis au pied du mur, acculé devant la misère et l'événement, la souffrance, l'homme va les redécouvrir. Et là est aussi l'espoir!

Chandolin, le 25 Mars 1940.

Evolution

(Suite et fin)

Gouvernement fédéral

Sept conseillers fédéraux gouvernement en corps et dirigent leurs départements respectifs avec pleins pouvoirs, exécutent les lois et sont responsables du budget, dans les limites de la Constitution. Les Conseillers fédéraux élisent le « Landama fédéral » 1) chargé de la présidence pour une période de trois ans. Ils sont élus et rééligibles pour une période de vingt ans par le vote obligatoire des chefs de famille. Ils rendent compte de leur gestion au Conseil des Etats.

Pouvoir législatif

Exercé par le Conseil des Etats (Ständerat) en diète fédérale, élu et constitué suivant le mode actuel, mais présidé annuellement à tour de rôle. Il examine et décide en dernier ressort pour être soumis à exécution du Gouvernement fédéral, lois et règlements élaborés par la « Délégation nationale économique, après examen des préavis, motions et amendements présentés par les Conseils cantonaux des chefs de famille.

Cette délégation est présidée par le « Landama fédéral » et régie par son bureau particulier.

Délégation nationale économique: Composée des délégués des corps professionnels fédéraux ou intercantonaux, assistés de représentants aviseurs d'associations culturelles, scientifiques, sportives et d'hygiène.

Les corps d'état et groupements de producteurs pourront dans l'évolution subséquente à ce nouvel ordre de chose, s'instituer en corporation fédérée et interfédérée avec chambres d'action respectives.

Les paysans et propriétaires cultivateurs subsistant du revenu de leur terre, représentant la partie essentielle du pays, auront une délégation élargie suivant la nature d'exploitation et des régions. Ils feront partie de la

Chambre de l'Agriculture.

La délégation nationale comporte un statut très souple permettant son adaptation constante à l'évolution corporative et à celle des besoins futurs.

Les « Délégués nationaux » élus pour six ans, non rééligibles, ne peuvent être ni fonctionnaires, ni faire partie des autorités fédérales, cantonales et judiciaires.

Le Référendum facultatif et le droit d'initiative législative en matière fédérale restent maintenus, mais avec vote plural des chefs de famille.

Pouvoir judiciaire

Les attributions actuelles du Tribunal fédéral sont maintenues avec extension juridique suprême en matière constitutionnelle, législative et corporative.

Ses membres sont élus à vie par le Conseil des Etats. La justice reste l'apanage des Cantons à condition qu'elle soit régie par un des codes pénaux intercantonaux à instaurer au maximum de cinq sur la base du code pénal fédéral en vigueur.

Entreprises nationales

Les Chemins de fer fédéraux ainsi que d'autres entreprises d'intérêt national, ont une administration autonome responsable dont les membres directeurs sont nommés par le Gouvernement fédéral et demeurent sous son contrôle administratif.

Cantons

Liberté constitutionnelle totale laissée en pleine souveraineté aux Cantons sous garantie fédérale des libertés individuelles et communautaires.

1) Landama, forme dialectique alémanique, Landeshauptmann: « Capitaine du Pays », Président du ministère d'Etat.
Septembre 1939. O. Cg.

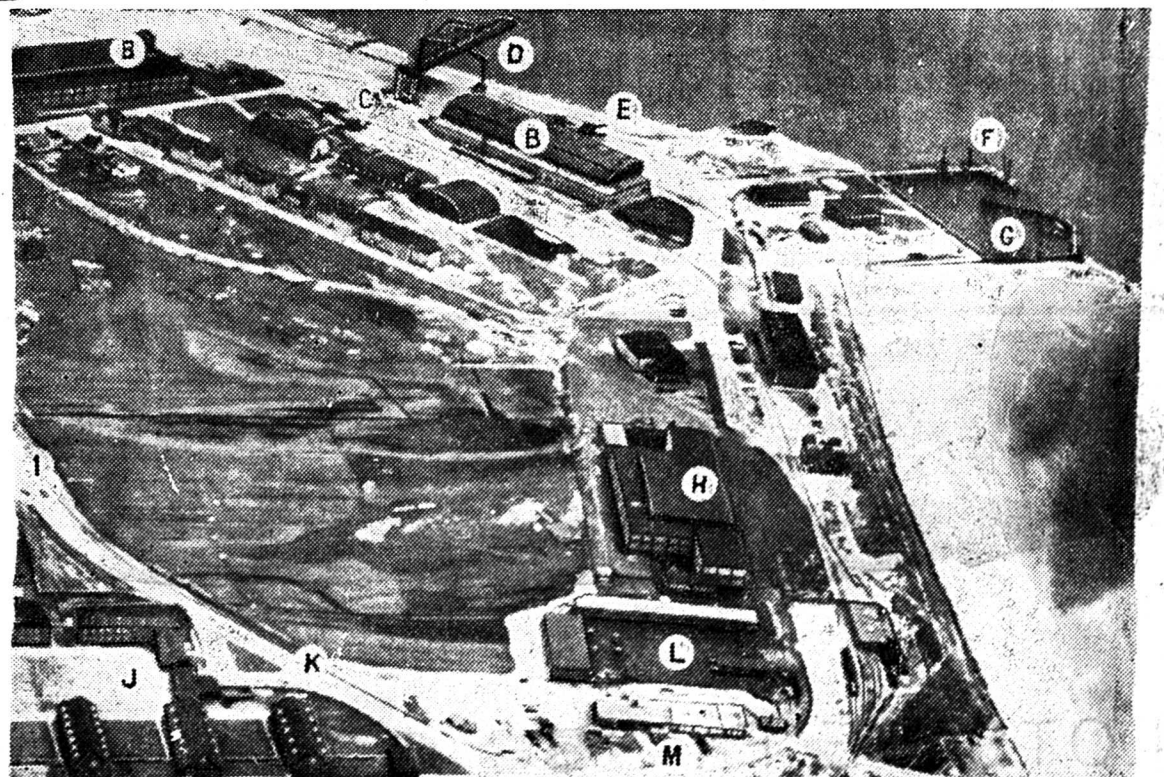
LA HAUSSE SUR LE PRIX DU PAIN

Nous avons annoncé la hausse, dès le 15 avril du prix du pain, hausse qui ne devra pas dépasser 3 ct. par kg. Sauf événements extraordinaires, il y a lieu d'admettre que les nouveaux prix de la farine et du pain pourront être maintenus durant plusieurs mois. L'augmentation de ces prix est due, en particulier, aux raisons que voici:

Le prix de revient du blé panifiable importé franco-gare destinataire suisse, a renchéri de 10 frs. environ par quintal depuis le début de la guerre. Cette hausse est due, en partie, à l'augmentation des prix dans les pays exportateurs. Mais la cause principale réside dans l'augmentation des frais de transport et des primes d'assurances contre les risques de guerre. Ainsi, tandis que les frais de transports maritimes des ports sud-améri-

cains à Genève et Marseille s'élevaient avant la guerre à 2 fr. suisses à peine par quintal de blé, ils atteignent aujourd'hui plus de 9 fr. Si l'on adaptait entièrement le prix du pain au nouveau prix de revient des céréales panifiables, le pain renchérirait de 10 cts par kg. Malgré la hausse considérable des prix de blé, le pain n'a pas renchéri jusqu'ici en Suisse. Les réserves de céréales existant dans le pays au début de la guerre et les prescriptions édictées par le Conseil fédéral en septembre 1939, concernant la mouture, ont permis de maintenir, jusqu'à fin mars 1940, le prix de la farine à 31 fr. par quintal et celui du pain au niveau très bas de 43 cts. pour la miche ronde d'un kilo (prix à Berne).

Acheter, c'est collaborer à la défense économique du pays.



L'ATTAQUE AERIENNE DE L'ILE DE SYLT PAR LES AVIONS DE LA R.A.F.

Sur cette photo aérienne prise par les aviateurs anglais, on distingue (A) une station de T. S. F.; (B) des hangars; (C) un hydravion; (D) une grue; (E) des avions; (F) des grues; (G) le port; (H) des hangars pour les réparations; (I) des autos; (J) des baraquements; (K) des hommes; (L) des garages pour camions et (M) des bâtiments en construction.

ETRANGER

DE LA MANIERE DE COMPTER LES AVIONS ABATTUS

Un communiqué officiel de source allemande du 31 mars déclare que depuis le début de la guerre, les forces aériennes alliées ont perdu 357 appareils tandis que le total des pertes allemandes ne dépasserait pas 85.

Ces chiffres, absolument fantaisistes, sont officiellement démentis par le GQG des forces aériennes, qui publie les précisions suivantes:

Pour évaluer les pertes aériennes, l'ennemi a adopté deux barèmes: s'il s'agit de ses avions, il ne les avoue perdus que s'ils tombent en territoire allié. S'il s'agit par contre des avions français ou anglais, il les considère comme abattus même dans le cas où ils ont rompu simplement le combat soit pour des raisons de tactique, soit pour une cause mécanique. La plupart des appareils rentrés dans ces conditions reprennent leur place au front. Les pertes réelles franco-britanniques sont loin d'atteindre la moitié du chiffre donné par le communiqué du 31 mars. Si l'on calcule sur les mêmes bases le nombre des avions allemands abattus par les franco-britanniques depuis le début de la guerre, il atteint sensiblement le triple du chiffre fourni par les Allemands.

LES PERTES DE L'AVIATION D'APRES BERLIN

Le D. N. B. communique: Depuis la communication du haut commandement, en date du 2 mars, sur le résultat des six premiers mois de guerre, on compte encore 22 avions ennemis (12 anglais et 10 français), ainsi qu'un ballon captif français abattu. D'autre part, on compte 7 appareils allemands descendus. Depuis le début des hostilités, 357 avions ennemis ont été détruits contre 85 appareils allemands seulement.

EXPLOSION DANS UNE FABRIQUE DE MUNITIONS D'ECOSSE

Une explosion s'est produite dans une fabrique de munitions aux environs d'Edimbourg. Trois personnes ont été tuées et quatre blessées. Les dispositions ont été prises pour que le travail reprenne aussi rapidement que possible dans les ateliers endommagés.

UNE EMBARCATION CHAVIRE

Sur l'Isar, près de Dingolfingen, en Allemagne, une embarcation occupée par 11 personnes a chaviré après avoir heurté des falaises. 7 des occupants, dont 3 femmes se sont noyées.

NOUVELLES BREVES

Le vice-amiral français Ronarch, qui s'était couvert de gloire avec ses fusiliers marins à la bataille de l'Yser, en 1914, est décédé à Paris, à l'âge de 75 ans.

De graves inondations ont eu lieu en Yougoslavie. A Belgrade, le Danube atteignait dimanche, 7,09 m. au-dessus de son niveau normal.

AU CONSEIL NATIONAL

Une énergique intervention de M. Escher en faveur du Valais

De notre correspondant spécial: La lutte continue. La semaine dernière, on se battait entre centralisateurs et fédéralistes, entre bourgeois prudents et socialistes ou socialistes téméraires, la victoire sourit à ces derniers.

Cette semaine, la bataille s'engage entre les cantons riches et les cantons pauvres.

On sait que le projet financier du Conseil fédéral, pour s'attirer les faveurs des cantons, prévoit une répartition des nouveaux impôts entre la Confédération et les cantons. Mais comment faire cette répartition? Ce fut la cause d'un débat long et passionné.

Les uns voulaient prendre la population de résidence comme base de la répartition, les autres la fortune des cantons. Les premiers invoquaient le principe admis par la Confédération, dans les subventions à l'école primaire et le bénéfice de la banque nationale. Les seconds ne voulaient tenir compte que du revenu, de la fortune et des capitaux dans chaque canton.

Et l'on vit, chose extraordinaire, deux députés socialistes, l'un M. Meirhans, de Zurich et l'autre, M. Hauser, de Bâle, gravir la tribune pour prendre la défense des grosses fortunes, dont les cantons en majorité rouge, tirent le plus grand profit.

Heureusement, des fédéralistes et patriotes ardents ne se laissèrent pas démonter par l'attaque socialiste.

MM. Bossi, du Tessin, et M. Escher, prononcèrent des plaidoyers éloquentes en faveur des cantons pauvres comme le Tessin et le Valais. Le député valaisan fut tout spéciale-

ment écouté. Possédant à fond la matière, documenté, il prouva d'une manière péremptoire que la revendication des cantons fortunés était injuste. Avec une éloquence prenante, il fit appel à la solidarité suisse.

Son discours fit impression. Le débat pour le partage du butin fiscal de la Confédération ressemblait à la diète de Stans, où les confédérés se disputaient le butin des guerres de Bourgogne. Voilà qu'au milieu des députés qui s'affrontaient, un Nicolas de Flue apparut. En l'occurrence, ce fut la commission qui proposa un amendement intermédiaire. La répartition serait faite par moitié, proportionnellement à la population et par moitié selon le chiffre des impositions cantonales.

Malgré l'opposition de MM. Escher et Bossi, c'est cette proposition qui l'emporta par 77 voix contre 72.

CONFEDERATION

UN PIETON TUÉ

Sur la route cantonale, près d'Ollon (Vaud) lundi soir, vers 20 h. 15, un motocycliste, M. Maurice Winniger, de Vionnaz, actuellement mobilisé, a renversé un piéton qui a été tué. La victime, M. Noverraz, d'Ollon, était âgé d'une cinquantaine d'années.

Le motocycliste qui a été jeté à terre, souffre de contusions multiples et d'une commotion cérébrale.

LE COMPTE D'ETAT FEDERAL POUR L'ANNEE 1939

Dans sa séance de lundi, le Conseil fédéral a pris connaissance du rapport du département fédéral des finances et douanes sur les résultats du compte d'Etat de 1939.

Le compte d'administration se clôt par un excédent de dépenses de 52,5 millions de frs. Le déficit est inférieur de 36,4 millions de francs à l'excédent de dépenses de 88,9 millions de francs prévu au budget.

Le solde passif de la Confédération au 31 décembre 1939 s'élève à 1,696,3 millions. Dans cette somme ne sont pas comprises les dépenses occasionnées par les mesures prises pour la protection du pays et le maintien de la neutralité, conformément à l'arrêté fédéral du 30 août 1939 qui se montent à 235,1 millions pour le service actif et à 70,5 millions pour l'organisation de l'économie de guerre.

A LA FOIRE DE BALE

A la Foire suisse d'échantillons de Bâle, qui a ouvert ses portes lundi, le nombre des exposants s'élève exactement à 1059 (1135 en 1939). Le plus fort contingent est fourni par le canton de Bâle-Ville. Puis viennent Zurich et Berne. Les cantons d'Argovie, de Bâle-Campagne, Vaud, Tessin, Genève et Saint-Gall sont représentés par 62 (64), 52 (66), 44 (44), 42 (37), 36 (46) 35, (44) et 34 (39) participants. Uri et le Liechtenstein n'ont pas envoyé d'exposants.

La répartition par groupes donne les chiffres suivants: divers et alimentation (vins) 214; produits en papier 153; modes 99; articles de bureau et « devantures » 92; meubles et vanneurs 82; matériaux de construction 73; réclame et propagande 71; industrie électrique 61; horlogerie et bijouterie 57; ustensiles de cuisine, verrerie 51; appareils de gaz, installations sanitaires 46; machines et outils 45; jouets 23, etc.

LES BEAUX LEGS

Décédé l'an dernier, un bourgeois de Saint-Gall, Ernest Schürpf von Schantz, a légué à cette ville une somme de 300,000 francs, pour la constitution d'une fondation dont les intérêts serviront à l'achat de tableaux précieux. Le défunt a fait don, en outre, de ses antiquités d'Extrême-Orient au Musée d'histoire et de six tableaux à l'huile au Musée des beaux-arts.

UNE SUSPENSION DU « PILORI »

La division Presse et Radio de l'Armée a interdit la parution pendant une période de trois mois de l'hebdomadaire « Pilori », lequel, malgré de sérieux avertissements, publiait des critiques à l'égard d'une des puissances belligérentes.

LA TERRE A TREMBLE

Ce matin, vers 10 h., une secousse sismique assez forte a été ressentie dans la région du Hauenstein, dans le Jura bernois.

LA SUISSE A LA COUR PERMANENTE D'ARBITRAGE

Il existe, en vertu de la Convention de La Haye de 1907, une Cour permanente d'arbitrage dans laquelle chaque pays peut être représenté par quatre personnes.

Les représentants de la Suisse à cette Cour permanente d'arbitrage sont: les professeurs Eugène Borel et Max Häber, le juge fédéral Plinio Bolla et le professeur Haab (Bâle). Ce dernier désigné par le Conseil fédéral en remplacement du professeur Walter Burckhardt, décédé.

VALAIS

GRANGES — † M. Euchariste Roh

(Corr.). Lundi a été enseveli à Granges, au milieu d'une nombreuse assistance de parents et d'amis, M. Euchariste Roh, ancien président, décédé pieusement à l'âge de 78 ans. Il était d'une forte constitution et sa santé ne fut ébranlée que par une maladie qui le terrassa assez brusquement.

Le défunt fut employé des chemins de fer à la gare de Granges-Lens pendant de longues années, puis il prit sa retraite. Les employés retraités des C.F.F. ont assisté nombreux avec leur drapeau à l'ensevelissement de leur collègue Roh. Il fut, pendant plusieurs années juge de la commune, puis devint président, poste qu'il occupa pendant seize ans. Durant sa présidence, notre belle église fut bâtie, les hydrants furent installés et deux canaux d'assainissement, l'un à Noës et l'autre à Granges, furent construits. Tous ces ouvrages d'une grande utilité ont beaucoup contribué au développement de notre commune et tous lui sont reconnaissants pour ce qu'il a fait.

Homme d'expérience, il occupa encore plusieurs fonctions, entre autres celle de député-suppléant et de faxateur cantonal.

Ses convictions furent celles d'un fervent catholique, toujours prêt à défendre nos principes religieux. Il supporta avec résignation, il y a quelques années, les dures épreuves qu'il dut subir lors de la perte de son cher fils Alphonse et de sa chère fille Zénobie, laissant chacun des parents, un conjoint et de jeunes enfants dans la désolation.

M. l'ancien président Roh a eu la consolation d'être, durant sa maladie, entouré de l'affection de sa chère épouse, de ses chers enfants et petits-enfants qu'il chérissait et auxquels nous adressons l'hommage de nos sympathies et de nos condoléances les plus sincères. Des amis reconnaissants.

LENS — Triste fin d'un enfant

La famille E. Cordonjon, de Lens a perdu un enfant de trois mois, dans de tristes circonstances: il a été étouffé par des linges qu'il avait réussi à attirer sur sa bouche.

ISERABLES — Une pierre tue un enfant

Alors qu'il jouait devant la maison de son grand-père, M. Fr.-Daniel Monnet, située au haut du village d'Isérables, un jeune garçon de 7 ans, a été atteint par une pierre venue de la forêt et si grièvement blessé qu'il expira peu après.

COLLOMBAY-MURAZ — Un gros incendie

Le feu a détruit, dimanche après-midi un gros immeuble, abritant le café de l'Union et dont les propriétaires sont: M. Cergneux Joseph, père, pour le café, un magasin d'épicerie et d'un étage; M. Parvex Joseph, forestier, pour un étage, une grange-écurie; Parvex Joseph, de Camille, pour une grange, une écurie et une remise. Tout a été détruit, sauf le café en partie. Le mobilier, les marchandises du magasin, ainsi que le bétail comprenant de nombreuses têtes, a pu être sauvé. Les dégâts s'élèvent à environ 80,000 fr. Le feu a pris derrière le bâtiment, dans de la litière.

L'ECOLE DE RECRUES D'INFANTERIE QUITTE LE VALAIS

Notre canton a eu le plaisir de recevoir chez lui, pendant trois semaines l'école de recrues d'infanterie, forte de 1600 hommes et commandée par le colonel Perrenoud. Cette école était composée de troupes venant de Genève, Lausanne, Savatan et Bière et comprenait de l'infanterie, des armes lourdes, canons, mitrailleuses, etc. Logée à Sion, Savièse, Ayent, Sierre, Chalais et Chippis, elle reçut partout le meilleur accueil et la population civile témoigna aux défenseurs de la patrie sa plus chaude sympathie.

Lundi, des manœuvres se déroulèrent entre Chippis et Chalais. Tous les moyens de la guerre moderne furent mis en action, tandis que deux avions Messerschmidt participaient à la manœuvre qui fut très intéressante et à laquelle assistèrent le colonel J. Schwarz, cdt Br. 10, et MM. les conseillers d'Etat Anthamatten, Fama et Pitteloud.

Après la manœuvre, toutes les recrues furent rassemblées pour la prestation du serment. A cette occasion, M. Anthamatten, vice-président du Conseil d'Etat, adressa aux recrues une vibrante allocution pour leur rappeler la signification du serment et les exhorter à rester fidèles au drapeau.

L'école de recrues quittera le Valais demain jeudi. Elle y laisse le meilleur souvenir.

AU CERCLE VALAISAN XIII ETOILES DE GENEVE

Profitant d'un des derniers dimanches brumeux de février, le Cercle Valaisan XIII Etoiles de Genève avait réuni en son local, café de la Liberté à Champoulet, ses membres et amis autour d'une copieuse « Marmite Va-

laisanne », excellentement servie et justement appréciée, par tous les participants.

Au dessert, M. Vouilloz, le dévoué président du Cercle, souhaite la bienvenue à chacun et profita de la circonstance pour remercier en termes touchants et bien sentis le « Groupe des Dames en Costumes » qui, sous la direction de la distinguée présidente de Mme Maire a travaillé depuis septembre dernier, avec un dévouement et un entrain admirables à la confection de nombreux et utiles vêtements chauds destinés aux soldats nécessiteux de notre Régiment valaisan.

Mme Maire nous lut d'ailleurs une touchante et belle lettre de remerciements de M. l'aumônier du bataillon 12 qui précisément fut chargé de la juste répartition de ces vêtements.

L'après-midi fut agrémentée par de nombreuses productions surprises de ces dames, et entre autre un « Baptême à Savièse » qui emballa littéralement l'assistance.

Une ravissante et spirituelle revuette, ponctue dans un temps record et délicieusement bonimentée par l'auteur, nous avait été réservée par Mme Maire. Elle obtint les faveurs d'un tonnerre d'applaudissements.

Après cela, on dansa d'exquises polkas de « Là-Haut » et l'entrain le plus endiablé ne cessa de régner jusque tard dans la nuit.

Encore une belle et bonne soirée pour le Cercle Valaisan XIII Etoiles de Genève, et son vaillant et laborieux « Groupe des Dames Costumées ».

FEDERATION DES SOCIÉTÉS DE CHANT

La Fédération des sociétés de chant du Valais tiendra son assemblée générale des délégués dimanche 7 avril, à 15 heures, à l'Hôtel de la Gare, à Sion.

Chaque société sera représentée par 2 délégués: celles comprenant plus de 30 membres ont droit à 3 délégués.

Nous comptons sur la participation de toutes les sociétés. Le Comité.

L'ASSEMBLEE DES AGRICULTEURS HAUTS-VALAISANS

Au nombre d'une centaine, les délégués des sociétés d'agriculture du Haut-Valais se sont réunis à l'Hôtel Muller. En l'absence de M. le conseiller national Escher, la séance fut dirigée par M. l'ancien député Clémentz Speckly. Ce dernier exprima sa satisfaction de constater que les différentes suggestions faites lors de la dernière assemblée pour le développement de l'agriculture (prix du lait, vente du bétail) avaient trouvé leur solution. M. Speckly exposa encore avec compétence le programme d'avenir. Les comptes furent approuvés et l'assemblée eut le plaisir d'entendre deux conférences de choix, l'une donnée par le conseiller d'Etat Anthamatten sur: l'économie de guerre et l'agriculture, et l'autre du Dr Franz Seiler, sur l'influence du tourisme sur la vie économique du pays et spécialement des populations de montagne.

Cette assemblée coïncidait avec le 20ème anniversaire de la mort de l'ancien conseiller national Alexandre Seiler qui fut le fondateur de l'Association.

SOCIÉTÉ SUISSE POUR L'ASSURANCE DU MOBILIER

Les délégués des cantons de Genève, Vaud, Valais et Fribourg de la Société suisse pour l'assurance du mobilier à Berne, se sont réunis, au buffet de la gare de Fribourg, sous la présidence de M. Paul Blancpain, en présence de M. Devaux, de Genève, membre du comité de direction.

Les sociétaires ont réélu, pour une durée de six ans, les délégués romands au comité central à Berne. Au nombre de ceux-ci nous notons le nom de M. le Conseiller d'Etat Oscar de Chastonay, à Sion. Délégués suppléants: MM. Antoine Fragnière, député à Fribourg, et Georges Sauthier, avocat, à Martigny.

MOYENNE DES PRIX DE PORCS AU MOIS DE MARS 1940

Communiqué par le Secrétariat suisse du lait à Berne: Les producteurs ont obtenu pendant le mois de mars sur les principaux marchés de porcs de la Suisse orientale, de la Suisse centrale et de la Suisse romande les prix moyens suivants:

1. Porcs de boucherie, par kg. poids vif, pris à la porcherie par wagons complets; marchandise légère, fr. 1,73; moyenne, 1,72; lourde, fr. 1,71.

2. Goretz, par kg. poids vif: poids 30 kg. fr. 2,19; 40 kg. fr. 2,06; 50 kg., fr. 1,93.

3. Porcelets, par pièces: de 7-9 semaines, fr. 33.-; de 10-13 semaines, fr. 42.-

A L'INDUSTRIE DE L'ALUMINIUM S. A.

L'Industrie-Aluminium S.A. a décidé de transférer les bureaux de son administration centrale de Neuhausen, aux chutes du Rhin, provisoirement à ses usines de Valais situées plus du centre des affaires de Lausanne-Ouchy. Les laboratoires d'essais ainsi que l'administration des usines d'Aluminium de Neuhausen S.A. restent à Neuhausen.

L'Industrie-Aluminium S.A. fixe une certaine valeur sur ces mesures qui ont été prises dans l'intérêt d'une meilleure répartition des différents services de consortium.

LES COMPTES DE L'ETAT

Le Conseil d'Etat du canton du Valais a arrêté les comptes de l'exercice 1939 qui se présentent comme suit:

Compte administratif:
Dépenses: fr. 13.293.526,80
Recettes: » 13.312.122,36

Excédent des recettes fr. 18.595,56

Budget extraordinaire:
Dépenses fr. 417.750,70

Après déduction des amortissements, l'augmentation du passif de l'Etat résultant de l'exercice est de fr. 188.353,79.

NICOLE EST INDESIRABLE CHEZ LES SOCIALISTES VALAISANS

Réunis à Martigny, dimanche, sous la présidence du conseiller national Dellberg, les délégués des sections du Valais du Parti socialiste, ont refusé d'adhérer au nouveau groupement Nicole, pour lequel ils avaient été sollicités. Les délégués ont donc ainsi ratifié les décisions de leurs groupements et infligé au moscouitaire Nicole la leçon qu'il méritait.

DECISIONS DU CONSEIL D'ETAT

Grand Conseil. — Le Conseil d'Etat porte un arrêté convoquant le Grand Conseil pour le mardi 14 mai prochain, en session ordinaire de mai.

Nomination. — M. l'abbé Georges Crettol, à Mollens, est nommé recteur de l'école cantonale d'agriculture de Châteaufort et professeur.

Homologations. — Le Conseil d'Etat homologue: 1. le règlement de la commune de Vex, du 16 janvier 1940, concernant l'abat-toir; 2. l'adjonction apportée à l'article 45 du règlement de police de la commune de Saxon.

Teneur des registres. — M. Basile Marjin à Sierre, est agréé comme teneur des registres d'impôt de la commune de Sierre, et M. André Riva, géomètre au dit lieu, comme substitut.

Registre foncier de Sion. — M. Favre Eudore, notaire à Chippis, est nommé second substitut juriste au Registre foncier de Sion.

Promotions militaires. — Sont promus au grade de lieutenant, avec brevet du 30 mars 1940, les caporaux: Lorétan Marc, de Loèche-les-Bains; Luy Marcel, de Bagnes; de Preux René, de Sion; Ruedin Jean, du Landeron; Schmidt Othmar, de Auserberg, Sewer Karl, de Loèche.

Gendarmerie. — L'aspirant agent de sûreté Dayer Paul, à Sion, est nommé agent de la sûreté avec date de promotion au 1er avril 1940.

Inspecteurs du bétail. — Sont nommés inspecteurs du bétail: M. Willner Leo, à Embd, pour la commune d'Embd; M. Imseng Robert, à Saas-Fée, pour la commune de Saas-Fée; M. Thétaz Oscar, Ayer, pour la commune d'Ayer; M. Monnet Henri, à Ayer, est nommé inspecteur-suppléant pour la commune d'Ayer.

PROMOTION MILITAIRE

L'adjudant sous-officier Jules Eyer, médecin-dentiste à St-Maurice, a été promu au grade de lieutenant dans une unité d'infanterie des troupes vaudoises.

MISE SUR PIED DE TROUPES

En vue de relever d'autres troupes, le Conseil fédéral a ordonné la mise sur pied de troupes en congé. Cette mobilisation ne concerne pas les soldats valaisans.

LES PETITS BATEAUX VONT REVENIR SUR L'EAU...

On annonce que la Compagnie générale de navigation du lac Léman a réussi à obtenir des cantons sollicités, les fonds nécessaires pour reprendre son exploitation. Le service des vapeurs pourra donc recommencer avec la nouvelle saison et chacun s'en réjouira.

UN LACHER DE PETITS POISSONS... D'AVRIL !

Avec l'amabilité d'un correspondant, nous avons donné, à l'occasion de notre numéro du 1er avril, de l'espace vital à deux petits poissons d'avril, représentés en la circonstance par deux nouvelles de Saxon, dont l'une parlait d'une découverte archéologique et l'autre d'un cas de précocité d'asperges.

Nous avons suivi de près l'évolution de ces petits poissons, dans la presse romande, et nous sommes heureux de pouvoir annoncer à nos lecteurs et particulièrement à leur farceur de père, qu'ils se portent tout à fait bien. Ils ont été, en effet, gravement recueillis par quelques journaux romands et spécialement par un grand quotidien politique de Lausanne qui, dit tenir un de ces petits poissons grâce à une... « Information particulière ». Allons tant mieux pour lui et pour notre poisson qui a réussi à se caser!

dans quelques jours

Fr. 825,000.- de lots seront distribués au tirage d'**YVERDON**

LOTS DE Fr. 60.000.-, 20.000.-, 10.000.-, 5.000.-, 1.000.-, etc.

Le billet Fr. 5.-
Le 1/5 de billet „ 1.-

LOTTERIE ROMANDE
Au profit des œuvres de secours et d'utilité publique pendant la mobilisation

Chronique séduoise

Mort au service

Nous apprenons, avec un vif regret, le décès, survenu en service actif, à la suite d'une méningite, du soldat Pierre Jost, mobilisé avec le Bat. Ter. 133. Il était ouvrier ébéniste chez M. Loertscher, et âgé de 46 ans. C'est le frère du brigadier de police Victor Jost, dont la famille a été récemment éprouvée par la mort du père, le vénérable Jean-Joseph Jost. Aux familles en deuil, nos bien sincères condoléances.

Les accidents de la rue

Mardi soir, vers 18 h., un cycliste qui montait l'Avenue du Nord s'est fait accrocher par un camion qui venait derrière lui. Le vélo a une pédale cassée et le cycliste des écorchures sans gravité.

Un autre cycliste a été victime d'un accident semblable. Alors qu'il descendait l'Avenue du Nord il est entré en collision avec un camion. Jeté hors de sa machine, il n'eut cependant aucun mal. Le vélo, par contre, a eu la roue avant cassée.

Le nommé A. B., qui traversait la Planta avec des camarades, s'affaissa tout d'un coup. Il a été transporté à son domicile.

Le fruit défendu

Un citoyen qui pêchait sur les bords du Rhône, sans permis, a été mis en contravention par la police séduoise. L'amende qui lui sera infligée le fera méditer sur les valeurs bien relatives du « fruit défendu »...

Après l'accident des recrues

Nous apprenons par un de nos distingués et fort aimables représentants de la Faculté que les recrues Vocat et Pignat, victimes de l'accident de la rue des Châteaux, sont en bonne voie de guérison. Nous nous en réjouissons pour leurs parents et leur souhaitons un prompt rétablissement.

Une bonne nouvelle

Le projet de construction des nouvelles casernes à Sion fait de rapides progrès.

On nous informe que les soumissions des différents travaux paraîtront dans un des prochains numéros du « Bulletin officiel ».

Nos maîtres d'état feront bien de prêter leur attention à cette publication.

Une agence consulaire française

C'est avec plaisir que nous apprenons que le Gouvernement français a créé, à Sion, une agence consulaire pour le Valais et qu'il a désigné à ce poste, avec l'agrément du Conseil fédéral, M. Maurice Viot, officier de la Légion d'honneur, directeur de l'Harmonie municipale, et, jusqu'ici représentant, pour le Valais du Consulat de France à Lausanne. Nos sincères félicitations.

Le Rd Père Sanson à Sion

L'annonce de la conférence que, sous les auspices de la Société des Amis de l'Art, le Rd Père Sanson fera le dimanche 7 avril prochain, à 20 h. 45, dans la grande salle de l'Hôtel de la Paix, a suscité un très vif intérêt dans tous les milieux. Aussi bien la réputation de l'éminent orateur est-elle avantageusement établie dans tous les centres intellectuels, où l'argent compte peu à côté des valeurs spirituelles. Dans la guerre des nerfs que nous subissons en Suisse, comme dans le reste de l'Europe, rien n'est plus nécessaire que le réconfort moral et la discipline de la pensée. Le thème que développera le Rd Père Sanson: « Etre forts: le mot d'ordre des temps actuels », est on ne peut mieux choisi pour raviver notre énergie et stimuler notre volon-

té. La soirée du 7 avril ne laissera personne indifférent. La location est ouverte chez M. Tronchet. Des trains sont prévus pour le retour dans les deux directions.

Le sens de la Peste Rouge

« La Peste Rouge » qui sera présentée jeudi soir à l'Hôtel de la Planta, à Sion, est une oeuvre de propagande anti-communiste due à l'Action Nationale Suisse. Le film, qui dure une heure et quart, se compose de deux parties également réussies. Dans la première, des documents sur la Révolution russe et les troubles qui en sont issus à travers le monde nous donnent une idée des horreurs qui nous attendraient le jour où le désordre l'emporterait. La seconde partie nous montre, par un contraste émouvant le visage aimé de la patrie.

Les éloges que nous pourrions ajouter constitueraient une réclame superflue pour un film qui ne manquera d'obtenir le plus brillant succès.

Nous croyons plus utile, pour assurer l'effet même de l'oeuvre présentée, de prévenir le public sur la véritable portée de la Peste Rouge.

La Peste Rouge provoque chez le spectateur une juste répulsion en face d'un mouvement athée et maléfisant.

La Peste Rouge peut nous faire prendre mieux conscience que notre patrie, tout imparfaite qu'elle est, protège un ensemble de valeurs de tout ordre, des possibilités et une réalité de bonheur qu'aucun homme sensé ne voudra risquer de voir anéantir dans des aventures irréfléchies.

Voilà de quoi justifier le film. Sa faiblesse, très sérieuse, est qu'il tranquillise la mauvaise conscience des spectateurs et leur laisse oublier la nécessité d'une action positive: « Ecrasons le communisme, et tout ira très bien. »

Non. Cela n'ira pas mieux.

Le pape Pie XI a-t-il répété assez souvent et assez instamment que, si l'on ne se mettait promptement et énergiquement à la refonte des institutions, on ne parviendrait pas à sauvegarder ce qui subsiste d'ordre contre les assauts révolutionnaires?

Et N.S. Père Pie XII, dans sa lumineuse encyclique Summi Pontificatus, découvre-t-il le mal suprême dans le communisme athée et le remède essentiel dans sa suppression? N.S. Père Pie XII dénonce deux erreurs capitales: La première, le nationalisme fermé et orgueilleux, qui détruit l'unité de la famille humaine, la seconde: la statolâtrie des totalitaires, de quelque espèce qu'ils soient.

Quant au remède, il est à rechercher dans les principes de l'Evangile qui doivent présider à l'organisation de ce que le S. Père appelle la Communauté supranationale, aussi bien qu'à celle de chaque Etat.

Tant qu'on n'osera même pas suggérer les exigences d'un ordre social chrétien, tant qu'on essayera de confondre cet ordre avec ce qui existe, tant qu'une volonté de justice et de fraternité, un esprit d'amour n'animera pas les ennemis du communisme athée, ils pourront bien supprimer la peste rouge: elle se fera brune: on trouvera encore d'autres couleurs pour allécher et tromper les malheureux, les faibles et les petits.

Terminons en faisant nôtre la conclusion que donnait René Levraz, voici un an, à des réflexions qui ont du reste inspiré celles qui précèdent: « La peste rouge, il faut aussi l'attaquer à sa source même, c'est-à-dire dans les maux et les désordres qui lui donnent prise sur notre peuple. Faute de quoi, rien de durable ne sera fait. Le mal pourra chan-

ger de forme. Ses manifestations extérieures pourront prendre même un aspect violemment anti-bolchéviste. Mais il sera toujours là, dans notre sang, dans nos os, dans nos moelles... »

Songeons à tout cela quand nous irons voir « La Peste Rouge ». « Agissons! » A. E.

La conférence «Tunisie»

Lundi soir, au Cinéma Lux, a eu lieu la conférence donnée sous les auspices de l'Union Commerciale valaisanne, par M. Buffaittrille, vice-consul de France à Lausanne.

Le sujet traité était la Tunisie, puis, en une seconde partie, un film de toute beauté permit au public de faire un voyage des plus instructifs, grâce surtout aux intéressantes explications fournies auparavant par l'orateur.

M. T. Montangero, secrétaire de l'Ucova, prit d'abord la parole pour remercier les représentants de nos autorités cantonales et communales, qui avaient tous tenu à rehausser de leur présence la dite conférence.

Ce fut ensuite M. le consul général de France, M. Arvengas, qui salua les autorités et le public présents; il dit en termes touchants combien il était heureux de l'accueil chaleureux fait à l'occasion de cette soirée sur la Tunisie, pays dont la France, sans le moindre étalage de propagande peut être fière, car elle le répand comme un rayonnement naturel autour d'elle, un peu partout.

M. le Vice-Consul prit alors la parole, déclarant qu'avant d'aborder son sujet, il tenait à remercier le public valaisan dont l'âme est comme une partie de ce beau pays, fier de sa liberté, et dont les cimes majestueuses montrent combien la terre peut s'approcher du ciel.

La Tunisie, resplendissante de lumière, nous fut alors révélée dans toute sa beauté: Les ruines de Carthage, Didon; Enée nous apparurent comme dans un soleil d'or!

Virgile et ses beaux vers, les guerres puniques, Scipion, et jusqu'au grand St-Augustin, toutes ces ombres d'un grand passé, puis les Berbères, les Arabes, l'Islam ressuscitent vivants, sous la parole pittoresque de l'orateur qui montra, pour finir, tout le bien qu'a fait la France en mettant fin aux razzias dévastant un pays à présent en progrès constant et dont une lumière pleine de souvenirs resplendit au milieu des ruines, comme se relevant toutes, grâce à l'activité bienfaisante d'une France éclairée par des siècles d'Histoire...

Quant au film qui suivit cette causerie captivante, ce fut un peu plus de lumière encore répandue sur un pays, des ruines, magnifiques, une population et des moeurs dont nous venions d'apprendre pour ainsi dire toute la vie, tout le travail, toutes les coutumes.

Chaleureusement applaudi, remercié par un public sous le charme, M. le Vice-Consul de France et son chef, laisseront ici le meilleur des souvenirs à tous ceux qui ont eu le privilège de les entendre. A. Gh.

Dans la photographie

Après un apprentissage de plusieurs années, chez le maître-photographe Fr. Exquis, de notre ville, M. Joseph Jullier, de Viège, a passé avec succès ses examens professionnels. Nos compliments.

AU CINEMA LUX

Dès ce soir mercredi, Fernand Gravey, Elvire Popesco, Micheline Presle, Le Vigan, dans « Le Paradis perdu ». L'action de « Paradis perdu » se déroule de 1914 à nos jours. Abel Gance remonte le cours des années pour nous

livrer dans « Le Paradis perdu », une délicate histoire, celle d'un amour qui résiste à la mort, au temps, et qui ne cesse de poursuivre un homme qu'en se survivant dans le reflet d'une morte: sa fille. L'intrigue évolue entre Paris, New-York, la Côte d'Azur, et se pare des séductions de jolis cadres chatoyants et la parfaite interprétation du comédien racé qu'est Fernand Gravey, de la bondissante Elvire Popesco et de la jeune Micheline Presle.

AU CINEMA CAPITOLE

Il n'y a pas de criminels!. Ce sont les maisons de correction qui font de malheureux enfants les assassins de demain... Voilà ce qu'affirment les plus grands sociologues actuels. Voilà pourquoi Warner Bros a réalisé « L'Ecole du crime », oeuvre forte, courageuse, véritable réquisitoire contre ces bagnes d'enfants qui constituent la plupart des maisons de correction.

N'hésitez pas à voir « L'Ecole du crime » violent réquisitoire contre la lâcheté de certains hommes. Nul doute que vous vous passionnerez pour ce film poignant.

Au même programme: une attraction sensationnelle, 30 minutes au Music-Hall et des actualités très intéressantes.

La famille Joseph REVAZ-ROSSIER, à Uvrier, remercie bien sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à leur grand deuil.

DANS LES SOCIETES

Chorale Séduoise. — Répétition ce soir mercredi.

Chronique sportive.

SKI

A Thyon « Test-Ski-Sion »

Dimanche, sous les auspices du C. A. S., groupe de Sion et du S. C. Sion, a eu lieu à Thyon le « Test-Ski-Sion ». Ce dernier consiste en une descente depuis la cheminée d'équilibre de la Dixence à la cabane de Thyon. Selon le temps réalisé par les coureurs, il leur est remis un insigne or, argent ou bronze portant l'inscription « Test-Ski-Sion ».

Une belle neige poudreuse a permis de réaliser de belles performances. Toutefois, les premiers partant furent handicapés par le brouillard qui ne tarda pas à faire place à un soleil resplendissant.

M. Fernand Gaillard, qui fonctionnait au chronométrage, a pu enregistrer le nouveau record de la piste qui fut abaissé de 1'39 à 1'31. Voici les noms des lauréats:

Insigne or. — MM. Exquis Jean, 1'31 2/5; Theytaz Louis, 1'34 3/5; Theytaz Cyrille 1'35 1/2; Gay Ch., 1'42 2/5; Deslarzes Albert, 1'44 3/5.

Insigne argent. — Albrecht Jos., 2'1 2/5; Demierre, 2'1 2/5; Wagner Alb., 2'4 1/2; Favre Benjamin, 2'5 3/5; Favre Jules, 2'6 1/2; Delgrande Horace, 2'11 1/5; Jost, 2'19 3/5; de Preux Théo, 2'20 1/2.

Insigne bronze. — Mlle Christ. Leuzinger 2'40 3/5; Mmes Lorétan A., 4'5 1/2; Albrecht 4'32 3/5; de Kalbermatten Irène 4'52 2/5; MM. Hallenbarter Marco, 2'22 1/2; Valtério, 2'28 1/5; Turci, 2'31 1/2; Elsig Paul, 2'38 1/2; Reichenberg, 2'39 1/2; Kummer Marcel, 2'56 1/5; Bornet, 3'13 4/5.

Concours de patrouilles de la Br. mont. 10

Aux concours de ski organisés, dimanche, à Montana, par la Br. mont. 10, les patrouilles lourdes avaient à couvrir 25 km. et une différence de niveau de 1000 m.; les patrouilles légères 17 km. (dénivellation 700 m.). Voici les résultats:

Catégories lourdes: 1. Bat. fus. 8, chef apté Paul Oguey (apté Mottier, mitr. Victor et Marius Borghi) 3 h. 53' 45"; 2. Gardes-frontières arr. 5, chef apté Marcel Moillen, 4 h. 1' 42"; 3. Bat. fus. 11, chef apté Maurice Vianin 4 h. 21' 46"; 4. Bat. fus. 11, chef sergent Louis Bourban, 4 h. 24' 21"; 5. Gardes frontières arr. 5, chef caporal Alphonse Déléze, 4 h. 37' 34".

Catégories légères: 1. Bat. fus. 12, sergent René Granger (sgt Armand Grenon, fus. André Rouiller, fus. Paul Martenet), 3 h. 56' 29"; 2. Cp. vol. 10, chef caporal Bernard Schwegg, 4 h. 07' 39"; 3. Bat. fus. 9, chef apté Edmond Nicollier, 4 h. 10' 33"; 4. Bat. fus. 11, chef sergent Maurice Collombin 4 h. 15' 52"; 5. Bat. fus. 6, chef sgt. Albert Riand, 4 h. 34' 13".

GYMNASTIQUE

L'enseignement à l'armée

L'état-major de l'armée communique: Sur l'ordre du général, l'enseignement de la gymnastique militaire va être organisé sur une nouvelle base, comme c'est déjà le cas pour le ski et l'alpinisme. Il est prévu des cours d'instruction centraux, destinés à intensifier et à unifier sans délai la culture physique dans l'armée.

Avant même que fut promulgué l'ordre précité, la 3e division avait organisé de sa propre initiative un cours central pour le perfectionnement de la gymnastique militaire; l'inspection a permis aux experts de se rendre compte des aspects multiples des nouvelles méthodes de culture physique et de la valeur qu'elles revêtent pour la formation du combattant.

A ce cours, dont les effectifs équivalaient à ceux d'une compagnie sur pied de guerre, participaient les meilleurs gymnastes et athlètes légers de la division, recrutés de manière à tenir compte de toutes les catégories d'armes spéciales. Cette compagnie de gymnastes, composée d'officiers, de sous-officiers et de soldats, a fourni pendant quatre jours, sous la direction experte d'un spécialiste bien connu, le lieutenant-colonel Mullener, un travail dont les résultats magnifiques justifient pleinement les espoirs que l'on a mis dans les nouvelles méthodes d'enseignement de la gymnastique militaire, méthodes qui mettent l'accent moins sur la beauté du style que sur le développement de la résistance physique, de l'endurance et de l'esprit de combat. Une large place est faite, à cet effet, aux courses d'estafettes, de slalom, de relais, d'obstacles, au rugby, au basket-ball et à divers autres exercices qui font appel à l'esprit d'émulation, associant l'effort de volonté au développement de la résistance physique.

REMBOURSEMENTS

Nous prions nos abonnés qui n'ont pas payé la carte d'abonnement 1940 lors de la présentation par le facteur, de la retirer sans faute au bureau postal avant le délai de 10 jours. Les abonnés, auxquels il est servi le « Bulletin officiel », s'exposent à une suspension de cette expédition si la carte revient impayée à notre bureau.

DES CE SOIR AU LUX

FERNAND Gravey ELVIRE Popesco

DANS: Une magnifique histoire d'amour se déroulant de 1914 à nos jours

LE PARADIS PERDU

avec

MICHELINE PRESLE — LE VIGAN — MONIQUE ROLLAND

Tout le monde est d'accord: « Le Paradis Perdu » est un grand film français

DIMANCHE 7 AVRIL 1940, à 20 h. 45

HOTEL DE LA PAIX, SION

sous les auspices de la Sté des Amis de l'Art, unique

Conférence du Rd. PERE SANSON

« Le mot d'ordre des temps actuels: Etre Forts »

Places: Fr. 1.50 et 2.— (taxe en sus). Location Tronchet, Sion. Tél. 2.15.50.

Trains pour le retour dans les deux directions.

Arbres fruitiers et d'ornement

Toujours le plus grand choix en hautes et basses tiges

Plantes d'asperges dans les meilleures variétés: scion et 2 ans. — Entretien et entrepise de parcs et jardins

Th. DIRREN & FILS propr.

MARTIGNY Tél. (Vernayaz) No 62 817

L'opinion du consommateur:



Du printemps dans l'assiette!

«Votre potage «Printanier» mérite bien son nom; du légume fin qui s'apparente par son aspect à un véritable bouquet du printemps. - A un moment où le légume frais est si rare, pareille soupe est doublement appréciée. - Ce qui m'enchant surtout, c'est le fait que de pénibles préparations, je peux tout de même mettre sur la table une excellente soupe aux légumes!»

Potage Knorr Printanier

aux légumes fins

A LOUER

à la Planta d'en bas, appartement de 3 chambres, cuisine et jardin. S'adres. Emile Brunner, Sion.

FIAT BALLILA

mod. 1935, état de neuf. Occasion except. A vendre pr cause de mobilisation. Offres écrites sous chiffres P. 2423 S. à Publicitas Sion.

Jeunes filles

de 15 et 16 ans (réformées) connaissant l'italien, cherchent places faciles dans familles à Sion où elles auraient l'occasion d'apprendre le français. S'adr. à P. 2383 S. Publicitas, Sion.

Le Club Accordéoniste séduois

donnera un concert en faveur du DON NATIONAL à l'Hôtel de la Planta, samedi 6 avril, à 20 h. 30.

Maison de commerce de Sion cherche

jeune homme

pour s'occuper des dépôts et faire des courses. Age: environ 17 ans. S'adresser Case postale 52162 Sion.

A LOUER

dans villa appartement de 5 pièces, tout confort. S'adresser à M. Georges de Quay, Sion.

On demande à acheter un

Terrain à bâtir

400 à 600 m., situé en ville de Sion ou proximité immédiate. S'adresser au journal sous chiffre 560.

On cherche de suite

Appartement

3-4 chambres, confort. Offres sous P. 2407 S. Publicitas, Sion.

On cherche

pour le 1er mai, appartement de 2 pièces ensoleillé, avec ou sans jardin. S'ad. Office-Moderne, à côté Hôtel du Cerf.

DES MERCREDI AU CAPITOLE

Le film qui a fait fureur en Amérique

L'école du CRIME

et qui a fait fermer plusieurs « prisons d'enfants » aux scandaleux méfaits.

Des maisons de correction considérées, à juste titre, comme de véritables « écoles du crime ».

On cherche

à acheter une petite villa. Faire offres détaillées avec photo, à Case postale 52203 Sion.

ON DEMANDE

une domestique sachant traire et aider au ménage.

S'adresser au bureau du journal

Jeune fille

au courant du service comme tournaute. Ecrire Mme Mézerlin, Hôtel Belmont, Lausanne.

A vendre

Brûle Fer

vigne de 3807 m², toute reconstruite.

Grand Champsec

pré de 10470 m².

Nouveau Ronquoz

jardin et pré arborisé de 9383 m². S'adr. Poste restante sous P. G. 13.

La Fabrique de Meubles Reichenbach Frères & Cie

demande quelques jeunes gens

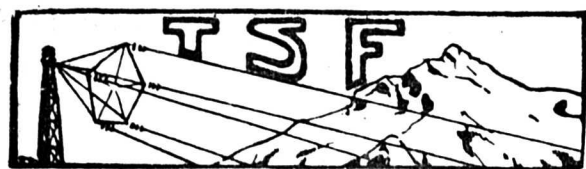
depuis 16 ans pour faire des spécialités.

PROPRIETAIRES arboriculteurs

Pour vos plantations, ne cherchez pas ailleurs ce que vous pouvez trouver sur place. Le soussigné peut vous livrer, de ses pépinières, les variétés commerciales les plus recommandées. Hautes-tiges, mitiges, basses-tiges. Se recommande: Ernest Roch, pépiniériste autorisé, Pont de la Morge.

Peugeot 201

Urgent. Particulier vend sa voiture mod. 1939, jout ouvrable, état de neuf, 12000 km. Offres sous chiffres Z. L. Poste restante, Chauderon, Lausanne.



Emissions de Sottens

Jeu 4 avril

7.00 Informations. 11.00 Emission commune. 12.29 Signal horaire. 12.30 Informations. 12.40 Gramo-concert. 16.59 Signal horaire. 17 h. Emission commune. 18.00 Pour les malades. 18.10 Vieilles chansons populaires françaises. 18.20 La situation. 18.30 Air à la mode. 18.35 Revues et poètes. 18.40 Musique à la cour du Roi Soléil. 18.50 Communications diverses. 19.00 Pour nos soldats. 19.50 Informations. 20.00 Echos d'ici et d'ailleurs. 20 h. 30 Les disques nouveaux. 20.45 Le marchand d'illusions. 21.05 Le fantaisiste Charles Trenet. 21.15 Les douze travaux d'Hercule. 21.35 Violoncelle et piano. 22.05 Musique de danse. 22.20 Informations.

Vendredi 5 avril

7.00 Informations. 7.10 Quelques disques. 11.00 Emission commune. 12.29 Signal horaire. 12.30 Informations. 12.40 Gramo-concert. 16.59 Signal horaire. 17.00 Emission commune. 18.00 Musique variée. 18.25 Les cinq minutes du football suisse. 18.30 Le bulletin de l'O.N.S.T. 18.40 Musique légère. 18 h. 50 Communications diverses. 19.00 Musique variée. 19.15 Micro-Magazine. 19.50 Informations. 20.00 Marjons-les. 20.10 Concert par l'Orchestre de la Suisse romande. 20.40 Les sujets éternels. 21.10 Suite du concert de l'Orchestre de la Suisse romande. 21.50 Jazz-hot 22.20 Informations.

BIBLIOGRAPHIE

LES ANNALES VALAISANNES

La rédaction des « Annales Valaisannes » sait donner à l'organe de la Société d'Histoire du Valais romand, une note intéressante et variée.

Le dernier numéro qui vient de paraître le prouve. C'est tout d'abord un poème français de 1618 sur le Valais, écrit par l'avocat au Parlement de Paris, Marc Lescarbot, que M. Lucien Lathion a extrait de l'ombre et présente avec des commentaires savoureux. A la suite de ce poème de 400 vers, M. Lucien Lathion expose le conflit qui surgit à propos des sources du Rhône, ce torrent « issant de dessous une montagne de glace que décrit le poète Lescarbot ».

Puis, c'est M. Jean Graven, le fin et exquis littérateur, qui donne ses impressions sur le livre « Matterhorn », écrit par Joseph Peyré. Bourgeois de Zermatt, fils et petit-fils de magistrats qui ont représenté au Gouvernement et au Grand Conseil la vallée où jallait la « stèle vertigineuse », M. Jean Graven, mieux que personne était désigné pour disséquer ce roman dans lequel on sent palpiter une sorte de tendresse, de crainte pieuse et de dévotion « nées d'un long commerce pathétique avec la montagne protectrice de Zermatt, son autre Dieu inconfessé », dont la présence réelle est toujours sensible, immense et proche, même à ces heures de nuit où elle ne se trahit que par l'éclipse de quelques étoiles.

Dans un postscriptum, M. Jean Graven rappelle un fait dont son père, M. Alexis Graven, ancien président de la ville de Sion, fut témoin et qui réhabilite le vieux Taugwalder, injustement soupçonné lors du terrible accident de 1865.

M. Léon Imhof publie ensuite la liste de tous les imprimeurs valaisans depuis 1614.

Avec l'historien Schoch, le lecteur des Annales revit une page de l'histoire d'un Parisien de Vionnaz, Michel-Joseph Delset.

Et pour terminer, M. Bertrand, l'inépuisable et intéressant rédacteur des Annales publie dans le numéro de mars, les mesures humanitaires d'autrefois, ainsi que les biographies du chanoine Gard, de M. Ed. Arletaz et de M. Maurice Joris.

CURIEUX

Lire dans le numéro du 29 mars — Petit voyage dans les « coulisses » d'une brigade jurassienne qui occupe ses loisirs à monter « La gloire qui chante ». — Marine de chez nous: Jusqu'à quand la flotte du Léman sera-t-elle à l'ancre? — Marionnettes, le théâtre de poupées vient de rouvrir ses portes à Genève. — Un croquis de Suzanne Delacoste. Bourgeoisie fribourgeoise. — Quand les producteurs de la Béroche vendent leur vin aux enchères. — Un récit militaire du soldat Charles-A. Nicole: La bataille navale. — La page internationale, la page suisse, la chronique féminine, les échos, des photographies d'actualité.

LA SUISSE

Société d'assurances sur la vie et contre les accidents, Lausanne.

La société a conclu, en 1939, au cours de son 81me exercice, exclusivement en Suisse, 2593 contrats d'assurances sur la vie, pour une somme de frs. 14.967.413. — et 4882 contrats d'assurances contre les accidents et la responsabilité civile, avec fr. 309.321,90 de primes annuelles.

Au 31 décembre 1939, les capitaux assurés sur la vie s'élevaient à fr. 351.312.068,35 avec frs. 1.864.235,41 de rentes annuelles en cours et les primes annuelles des assurances contre les accidents et la responsabilité civile à frs. 2.659.369.

Le bilan au 31 décembre 1939 présente un actif de frs. 199.287.167,40.

Après versement de frs. 1.800.000. — au fonds de répartition des assurances avec participation aux bénéfices, l'excédent de recettes de la branche vie s'élève pour l'année écoulée, à fr. 264.176,65 et celui de la branche accidents à frs. 324.353. — soit ensemble frs. 588.529,65.

LES BILLETS DU DIMANCHE NE SERONT PAS PROLONGES

Les billets du dimanche, si appréciés du public, ne seront délivrés que jusqu'au 5 mai. Ils ne seront pas prolongés durant toute l'année, ainsi qu'on l'a demandé dans certains milieux, notamment dans l'hôtellerie.

L'administration des CFF fait valoir, en effet, que pour des raisons d'ordre technique et économique, le maintien de ces billets pendant toute l'année ne se justifie pas. La concentration du trafic sur deux jours de la semaine seulement ne permet pas une utilisation rationnelle du matériel roulant: elle impose, d'autre part, au personnel de lourdes prestations. A ces inconvénients d'ordre technique s'ajoute un argument d'ordre économique, qui est déterminant en l'occurrence. Le manque à gagner résultant de la délivrance des billets du dimanche ne serait pas compensé par l'augmentation du trafic. A cet égard, les expériences faites l'année dernière lors de l'Exposition nationale, où les billets simple course valables pour le retour avaient été délivrés pendant tout l'été, sont concluantes. Pendant la belle saison, le mouvement des voyageurs est toujours plus important du reste. Les billets du dimanche ne seront donc réintroduits que l'automne prochain.

Pour répondre, en partie tout au moins, aux desiderata de l'hôtellerie, de nouveaux abonnements de vacances, dont les caractéristiques ont été publiées récemment, ont été créés. Ils seront délivrés du 1er mai au 31 octobre et remplaceront en quelque sorte les billets du dimanche.

Quant à la réduction générale des tarifs envisagée par la direction générale des CFF la guerre l'a renvoyée à des temps meilleurs. Les circonstances actuelles sont, en effet, trop incertaines pour qu'on puisse envisager une transformation profonde des tarifs maintenant en vigueur.

— En colorant des sauterelles pendant leur passage dans le Dakota, on a pu prouver qu'elles peuvent accomplir un trajet de 500 km. en 10 jours.

Rapport du 145ème cours d'économie alpestre

(suite)

De Tracuit, un bon chemin conduit à la partie inférieure de l'alpage d'Orzival, propriété d'un consortium de Chalais. Cette montagne a une charge normale de 206 vaches pendant 86 jours. Les chalets sont anciens mais encore en bon état. Les abris, comme c'est le cas dans les alpages déjà cités, sont plus que rudimentaires. Avec l'aide de subvention de chômage, le consortium a construit, à la Cothaz, un parc étable. A notre avis, de tels travaux ne devraient pas être encouragés parce qu'ils ne s'agit là que d'œuvres incomplètes.

Chemin faisant, à travers des pâturages de mélèzes et de pins de montagne, nous trouvons l'étable des génisses du Marais. Cette construction, bien faite quant à la maçonnerie, est inachevée, car le sol est simplement en terre battue.

A Marais, c'est la grande halte pour le pique-nique. M. Métrailler, dépêché auprès des bergers nous rejoint avec une « brante » de lait chaud qui fait la joie de tous les participants. Puis, c'est la visite de la cave à fromage, belle et bonne construction datant de 1875. Sur les premiers tablards, nous pouvons voir les fromages des prémices, ornés de dessins allégoriques indiquant leur destination. Cette cave est la mieux construite que nous ayons rencontrée jusqu'ici; par contre, l'étable-abri est lamentable. Les constructions de la partie supérieure sont vieilles. Le consortium, à grands renforts de fer et de béton, a tenté d'abriter l'enclos avec un toit en tôle qui fut sans doute emporté par l'ouragan pendant l'hiver, car un toit sans mur est vite emporté en montagne.

C'est par Bendollaz, alpage d'un consortium de Grimisuat, que nous prenons le chemin de Grimetz.

A Bendollaz on a tenté de construire une étable, mais on ne l'a fait qu'à moitié. En effet, le sol est en terre battue et le bétail ne peut y être attaché. De plus, cette construction a été effectuée en maçonnerie sèche, avec jointage en ciment, de sorte que les murs, bien que relativement récents, montrent déjà d'importantes lézardes et menacent ruine. Le ciment aurait été certainement mieux appliqué à l'intérieur qu'à l'extérieur des murs. D'autre part, les constructions sont situées au fond du pâturage d'où impossibilité de puriner par déversement.

Le soir, à la salle bourgeoise de Grimetz, M. le président Schnyder ouvre une

série de conférences en donnant la parole à M. Sierro, ing. agr., qui fait un exposé sur l'élevage du petit bétail en Valais. Devant la population de Grimetz et les participants au cours, le conférencier dresse un tableau de l'état actuel de cet élevage dans le canton. Il précise que le cheptel ovin et caprin, qui intéresse plus spécialement la vallée d'Anniviers a diminué de 50 % depuis 1866 à ce jour. Il souligne l'utilité du mouton pour la mise en valeur des pâturages d'alpages qui sans cette espèce restent improductifs.

L'espèce caprine fournit aux agriculteurs des vallées alpêtres le lait nécessaire au ménage pendant la période d'estivage des bovins. A part la restriction de la vaine pâture, la régression du cheptel de ces deux espèces est due, avant tout, au manque de sélection. Il importe donc que les éleveurs s'organisent, créent des stations d'élevage ou des syndicats et qu'ils choisissent mieux les reproducteurs.

Prenant part à la discussion, M. le Dr Fischer, de Bâle, demande si l'on ne tend pas actuellement à limiter le nombre des races, question à laquelle le conférencier répond par l'affirmative.

Les dirigeants de la bourgeoisie de Grimetz invitent ensuite les participants à déguster les glaciers des différentes années. Les Langues se délient petit à petit et en fin de soirée, M. le président Schnyder remercie la bourgeoisie pour sa réception, puis M. le Dr Fischer, dans un discours de haute portée patriotique exalte l'union de tous les Suisses, du sud au nord et de l'est à l'ouest.

8 août: Nous quittons Grimetz, à 7 h. 30 du matin alors qu'il pleut légèrement. Malgré cela, la caravane prend courageusement la route du Val de Moiry. En tête marchent MM. Schnyder et les représentants des alpages de Torrent et Châteaupré. On examine la possibilité de prolonger le chemin forestier, construit sur la rive gauche de la Gougra, affluent de la Navizance, pour desservir le val de Moiry. Selon M. le président Schnyder, ce projet serait facilement réalisable et mériterait d'être étudié. Nous rencontrons, sur notre route un groupe de mulets de Grimetz, que les propriétaires ont mis au pacage. Après un passage où la vallée se rétrécit, les beaux pâturages de Moiry s'évalent devant nous. Nous visitons tout d'abord le chalet de Torrent, construit en 1880 et

fort bien bâti. On peut également constater que des travaux d'épierrage ont été exécutés sur le pâturage inférieur. Nous traversons la Gougra pour nous rendre à la station principale de Châteaupré où l'on nous sert de nouveau un bon glacier, histoire de se rafraîchir le goût. Cet alpage qui, comme celui de Torrent, ne possède que des parcs pour le bétail, a cependant réalisé des améliorations méritant d'être mentionnées à savoir: épierrages, endiguement de torrents et établissement de barrages.

A noter, pour l'alpage de Torrent qu'il serait bon d'extirper les masses de chardons qui envahissent les meilleures parties du pâturage.

En montant vers le col de Sorebois, nous nous trouvons dans une mer de brouillard. Il faut consulter fréquemment la carte afin de pouvoir atteindre heureusement l'arête au bon endroit. Après avoir grimpé quelques pentes très raides, coupées par des rochers effrités, où pousse l'edelweiss, nous atteignons le passage de Sorebois. L'effort de la montée mérite une récompense et chacun va rechercher le meilleur endroit, bien abrité, pour se reconforter en prenant une petite collation.

Cependant, l'appel du cor des Alpes de l'alpage de Sorebois et le brouillard de plus en plus dense venant de Zinal, nous incitent à abréger cette halte et nous dévalons sur l'alpage de Sorebois. Bien avant d'atteindre le chalet une pluie battante s'abat sur la petite troupe et c'est au pas de course que nous arrivons au chalet et à l'abri. Nous y reprenons nos sens et prenons contact avec les dirigeants de cet alpage qui nous y attendaient.

C'est dans ce rustique chalet de Sorebois que nos confédérés participants ont l'occasion de goûter une excellente raclette servie à la manière annivardienne et, naturellement, arrosée des meilleurs crus. Tout le monde fait honneur à cette spécialité délicate et tout particulièrement le vétéran de l'Entlebuch qui en est émerveillé. La pluie tombe toujours et nous devons néanmoins quitter Sorebois. M. Theytaz fonctionne comme guide. L'alpage de Sorebois possède un beau pâturage, surtout dans la partie supérieure, peu accidentée et sans pierres. Il y a quelques places marécageuses qui pourraient être assainies progressivement. Mais il ressort d'un entretien que nous avons eu avec les directeurs de ce consortium que l'amélioration la plus urgente est la construction d'une étable permettant d'utiliser rationnellement les engrais naturels. De ce fait, il serait possible d'augmenter sensiblement le rendement des surfaces enherbées.

(à suivre)

LE CHIFFRE 13 VOUS PORTERA-T-IL BONHEUR ?

Il ne vous restera bientôt plus que treize jours pour participer au treizième tirage de la « Loterie romande » qui aura lieu le 13 avril à Yverdon.

Sans être superstitieux, chacun peut espérer que ce chiffre lui portera bonheur et cela d'autant plus que l'expérience aidant les organisateurs de la loterie ont multiplié les lots moyens pour favoriser le plus grand nombre de personnes.

On a calculé qu'un lot sur huit était gagnant. Or, les cinquièmes de billets qui se vendent un franc seulement permettent précisément à chaque acheteur de répartir ses chances sur un tableau plus large.

La « Loterie romande » devient ainsi toujours plus populaire et son succès, loin de s'atténuer avec le temps, s'accroît.

Il faut souligner que les bénéfices recueillis ont permis de réaliser des œuvres humanitaires comme le sanatorium populaire à Montana et de soutenir nos soldats et leurs familles.

Achetez donc des billets et offrez-en à l'occasion du premier avril à vos amis.

Petit poisson, dit-on, deviendra grand... avec 5 francs on peut gagner soixante mille francs!



L'EVACUATION DE LA CARELIE

Voici un groupe de réfugiés finlandais obligés de quitter leur village à la suite du traité de paix signé avec la Russie.

Produit de l'anglais par LÉO VARLET

Feuilleton No 61

La cocarde ROUGE

STANLEY J. WEYMANN

— Tout bonnement le président du Comité local, répondit-il.

— Et vous imaginez-vous, dis-je, révolté par sa bêtise, que je me sois lié les mains et étouffé moi-même sous ce foin, tout exprès? Exprès pour passer par votre maudit village?

— Je ne suppose rien, monsieur, répondit-il froidement. Mais nous sommes ici sur la route de Trarin, où M. d'Artois est en train, paraît-il, d'assembler les mécontents; et sur celle de Nîmes, où des personnes malintentionnées arborent la cocarde rouge. Et sans papiers, personne ne passe.

— Mais que prétendez-vous faire de moi? demandai-je, voyant que les rustres qui béaient autour de nous le considéraient à l'instar d'un vrai Salomon.

— Vous garder, monsieur le vicomte, jusqu'à ce que vous soyez procuré des papiers, répondit-il.

— Mais mordieu! fis-je. Ce n'est pas des plus commodes, ici. Y a-t-il apparence que quelqu'un me connaisse?

Il haussa les épaules.

— Sans papiers, trancha-t-il, monsieur ne partira pas. C'est définitif.

Et il disait vrai, c'était définitif. En vain, je lui exposai les faits, et lui demandai si quel-

qu'un irait volontairement subir, dans l'unique but de cacher son manque de papiers, ce que j'avais subi; en vain je lui demandai si l'état dans lequel on m'avait trouvé n'était pas en lui-même une preuve suffisante du vol; si on pouvait se lier les mains à soi-même, et empiler du foin sur sa propre personne. J'eus beau ajouter que je connaissais mon voleur; cette dernière affirmation ne réussit qu'à empirer les choses.

— En vérité? fit-il ironiquement. Eh bien donc, je vous en prie, qui est-ce?

— C'est ce bandit de Froment! Froment de Nîmes!

— Il n'est pas dans la région.

— Comment! je l'ai vu hier! répliquai-je.

— En ce cas nous voilà fixés, reprit l'homme du Comité avec un singulier sourire (et sa petite cour sourit également). Après cela, nous ne perdrons certainement pas de vue monsieur le vicomte.

Il tint parole: lorsque je rentrais dans l'arberge, pour fuir le froid qui me pénétrait et que je m'assis devant l'âtre pour examiner ma situation, deux des laborieux m'accompagnèrent; et quand je ressortis, pour jeter un regard mélancolique vers le haut et vers le bas de la route, j'en trouvai deux autres à mes côtés, comme par enchantement. Quelque part que j'allasse, il ne pouvait manquer d'en surgir un, et si je m'écartais trop de la maison, ils me touchaient le bras et d'un ton rogue m'ordonnaient de revenir. Le mont Aigoual lui-même, qui élevait sa cime nue, sévère et glacée, par-dessus la vallée, n'était pas plus ferme que leur vigilance, ou plus immuable.

Mon agitation s'en accrût, et je tombai momentanément dans un état voisin de la folie. Joué par Mme de Saint-Alais, volé par Fro-

ment, — qui, j'en étais sûr, avait pris ma place, et à cette heure roulait tout à son aise entre Sumène et Ganges avec mon brevet dans sa poche, — j'arpentais la route, cette route qui était ma prison, dans une fièvre de rage et de tristesse. L'ingratitude de la marquise, ma propre confiance, l'ineptie des villageois, me révoltaient à tour de rôle; mais je détestais plus encore, peut-être, l'inaction à laquelle je me trouvais condamné. Je venais d'échapper à un danger mortel, et j'aurais dû m'en féliciter; mais personne ne se résignait à être dupe. Et successivement, un jour, puis deux, puis trois, s'écoulaient; il gela et dégela, il neigea et il fit beau; et toujours, cependant que la voiture filait sur la route de Nîmes, emportant ma promesse de plus en plus loin de moi, je restai prisonnier dans ce misérable hameau. Je pris en horreur l'infâme auberge, dans laquelle je battais la semelle durant les heures froides, la route boueuse qui passait devant, la piteuse rangée de taudis qu'ils appelaient le village.

Tout le jour, et où que j'allasse au dehors, les rustres se faisaient un jeu de me harceler et de me tarabuster; chaque soir le Comité venait m'interroger. Une maison dans un sens, une maison dans l'autre, étaient mes frontières, tandis que le monde s'agitait par-delà les montagnes, et que la France trépidait; et je ne pouvais savoir ce qui se brassait en vue de m'aliéner le cœur de Denise. On ne s'étonnera pas si je côtoyai la folie.

J'avais laissé mon cheval à Millau, et l'arbergiste avait projeté de me l'expédier à Ganges au bout d'une couple de jours, par les soins d'une connaissance, qui devait passer par là. Je l'attendais donc à toute heure, et mon seul espoir était que son convoyeur fût à même de m'identifier, car une cinquan-

taine d'habitants de Millau avaient vu ou entendu lire mon brevet. Mais le cheval n'arrivait pas, ni personne de Millau, et la crainte que la mise en liberté des deux dames n'y eût causé du trouble, diminuait encore mon courage. Il m'eût été difficile de communiquer avec Cahors, et le Comité, dans son indépendance et son obstination rustiques, refusait aussi bien de me laisser aller que de me faire conduire à Nîmes, où mon identité serait reconnue. Ce fut en vain que je les pressai.

— Non, non, répondit l'homme à la mine chafouine, la première fois que je lui posai la question. Il passera bien quelque chose dont vous êtes connu. Prenez seulement patience.

— Monsieur le vicomte doit être connu de beaucoup de monde, interrompit la femme de la maison.

— Elle me regarda, les bras enroulés dans son tablier et la tête penchée sur le côté.

— C'est évident! c'est évident! acquiesçait la foule, et, tout en se grattant les mollets, les membres du Comité lui emboîtèrent le pas, et me considérèrent avec satisfaction, comme un objet qui leur faisait beaucoup d'honneur.

Cette stupide vanité m'exaspérait; mais à quoi bon?

— Après tout vous êtes fort bien ici, disait le premier interlocuteur, en haussant les épaules. Vous êtes à merveille ici.

— Vous êtes toujours mieux que sous le foin! ne manquait pas de répondre l'homme qui m'avait piqué la jambe.

Et là-dessus — car c'était la plaisanterie quotidienne — un rire général s'élevait, et m'exhortant une dernière fois à la patience le Comité se retirait.

Parfois l'entretien dans la cuisine prenait un tour plus sévère et périlleux; l'un après l'autre chacun de mes géoliers rappelait pour mon édification les vieilles histoires des dragonnades, de Villars et de Berwick, histoires à glacer le sang dans les veines, d'atrocités cruautés infligées et subies, de rudes montagnards et de vaillantes femmes qui affrontèrent les pires châtements des rois, pour la cause qu'ils avaient embrassée; histoire d'une grande cause abattue mais non détruite, de tout un peuple entraîné dans la poussière et le sang, mais toujours debout et redevenu fort.

— Et croyez-vous qu'après ceci, exclamait avec des prunelles flamboyantes le narrateur de ce drame auquel ses grands-parents avaient pris part, croyez-vous qu'après ceci nous allons rester en dehors de cette affaire? Croyez-vous, monsieur, qu'à cette heure où, après tant d'années, la vengeance est à notre portée et où nos persécuteurs chancellent, croyez-vous que nous allons rester là sans bouger, à les voir se raffermir? Evêques et capitaines, chanoines et cardinaux, où sont-ils à cette heure? Où sont les terres qu'ils nous ont volés? Ils les ont perdus! Où sont les dîmes qu'ils nous prenaient avec notre sang? On les a reprises! Où est saint Etienne, dont ils persécutèrent le père? Il a le pied sur leur tête! Et après ceci, croyez-vous qu'avec toutes leurs processions, leurs idoles et leurs saints-sacrements, ils viendront nous défier et nous imposer de nouveau leur loi? Non, monsieur, non; et mille fois non!

— Mais il n'est pas question de cela! dis-je timidement.

(à suivre)

Acheter est devenu un devoir national